

DEVENEZ OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AGRÉÉS AVEC LE GROUPE PROMOTRANS

OBJECTIFS



Appréhender la nouvelle réglementation, les enjeux, les conditions de mise en place.

- Analyser le questionnaire, d'auto-évaluation relatif aux opérateurs économiques agréés
 - OEA simplifications douanières.
 - OEA sécurité et sûreté
 - OEA simplifications douanières/sécurité et sûreté
- Comprendre la démarche des actions, identifier les risques de l'environnement de l'entreprise.
- Mesurer la complexité des opérations, les impacts sur l'organisation et la faisabilité pour l'opérateur de s'engager dans la démarche d'obtention d'agrément. (Le diagnostic interne de l'entreprise réalisé au préalable servira de support pour la réflexion).

MÉTHODE

Approche qualitiçienne

pour la préparation à la certification, analyse, mise en place de procédure, contrôle, mesure des écarts.

Réalisation par un intervenant expert.



Démarche individualisée

à partir de l'étude préalable de l'entreprise avant la journée de formation d'aide à la décision et "préconisations d'une mise en place et des moyens à mettre en œuvre."

Le Groupe Promotrans vous propose une offre adaptée:

Une journée de formation d'aide à la décision.

Objectif pour l'entreprise à l'issue de la formation : Se positionner.

SUIS-JE ELIGIBLE ? QUELLE APPROCHE ADOPTER POUR MON ENTREPRISE ?

Action de formation de la journée :

- En inter entreprises : 350 euros par entreprise pour un groupe constitué minimum de quatre et maximum de 6 entreprises.
- En intra entreprise : 1300 euros pour la journée.

Ces montants sont nets de taxes.



Un suivi individualisé au sein de l'entreprise.

A l'issue de la journée de formation, l'entreprise aura la possibilité d'être accompagné par un conseiller du groupe PROMOTRANS spécialisé dans le secteur.

Cette démarche préconisée sera individualisée en intra entreprise et valorisée en fonction d'un diagnostic.

- 1300 euros net par journée.